

Contrat de collaboration et cahier des charges des cheffes et chefs de projets (CdP)

Entraînements 2024 pour les enfants de 12 à 15 ans

(ci-dessous dénommés CdP »)

Le CdP, une fois son engagement confirmé auprès du secrétariat¹ de santescalade, accepte se conformer au cahier des charges suivant :

- 1. Prendre contact avec la direction de l'établissement** pour garantir la planification et la coordination (validation de l'horaire d'entraînement, retrait des clés, réservation des salles, etc...)
- 2. Assister à la séance d'information** de mi-septembre (*concerne tous les CdP*). Dates : lundi 09 septembre 2024, à 18h00 ou mercredi 11 septembre 2024, à 13h00. Centre de formation continue de Geisendorf (58, rue de Lyon - 1203 Genève).
- 3. Récupérer le matériel nécessaire à l'organisation des séances** (t-shirts, bulletins d'inscriptions à la Course ...).
- 4. Assurer** si nécessaire un nombre suffisant d'accompagnants pour garantir l'encadrement sur l'ensemble du programme d'entraînement.
- 5. Assurer le déroulement des 8 séances d'entraînement hebdomadaires**, les semaines 39, 40, 41, 42, 44, 45, 46 et 47 (23/09 au 22/11/2024) avec le planning suivant : contrôle des présences, consignes aux personnes accompagnantes.
- 6. Distribuer les bulletins d'inscriptions** à la Course de l'Escalade lors de la 3^{ème} séance (semaine 41) aux enfants qui devraient, selon l'estimation du coach, réaliser 6 séances ou plus.
- 7. Récolter les bulletins et les finances d'inscriptions** lors de la 4^{ème} séance (semaine 42 juste avant les vacances scolaires).
- 8. Inscrire les enfants à la Course sous forme de groupe sur la plateforme en ligne** <https://groupes.escalade.ch/> Bien choisir comme type de groupe « Santescalade : école publique » pour que le tarif de CHF 13/élève soit automatiquement appliqué.
- 9. Effectuer** un virement sur le compte bancaire dont les coordonnées figurent sur la plateforme en ligne.
- 10. Envoyer un feedback des séances** par email au secrétariat santescalade, après le dernier entraînement, en précisant dans un tableau Excel le nombre d'enfants à chaque séance ainsi que

¹ Contact secrétariat : 022 700 59 51. Rue des Eaux-Vives 63. CP 6479. 1211 Genève 6.

jevan.kapanci@escalade.ch

Pour les questions relatives aux inscriptions à la Course : 022 700 59 02 / inscription3@escalade.ch

leurs noms et prénoms. Toutefois, en cas de problème, contacter rapidement le secrétariat de santescalade.

- 11. Fournir ses coordonnées bancaires personnelles** avant le 20 décembre 2024 au secrétariat de santescalade (l'indemnité financière sera versée au CdP sous réserve que le cahier des charges soit respecté dans son intégralité).
- 12.** Demander (si souhaité) avant le 20 décembre une attestation du secrétariat de santescalade.
- 13. En cas d'absence,** trouver impérativement un remplaçant, le former, communiquer ses dates de remplacement et ses coordonnées personnelles au secrétariat de santescalade.